

# EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 23 novembre 2007

Présidence : Pierre-André Gaudin. Président

## LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le rapport sur le budget 2008 établi par la Municipalité en date du 25 octobre 2007
- Ouï le rapport de la Commission des Finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

d'approuver le budget 2008 tel que présenté par la Municipalité :

- recettes budgetées :	fr. 8'288'246.0
- charges brutes budgetées :	fr. 8'286'177.0
-excédent des recettes	<b>fr. 2'069.0</b>
- total des amortissements budgetés	fr. 415'700.0

Ainsi délibéré en séance du 23 novembre 2007

Le Président :  
Pierre-André Gaudin

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire :

